

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2012-11-6-1

Séance du vendredi 16 novembre 2012

CONSTRUCTION NEUVE RÉNOVATION OU EXTENSION DE BÂTIMENTS EXISTANTS DANS LE CADRE DU PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ELEVAGE C244 DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport au budget primitif 2005 n° 2005/1-6°/06 du 10 décembre 2004 relatif à l'agriculture,
- VU le rapport DM1 2005 n° 2005/III – 6è/13 du 24 juin 2005 relatif au positionnement du Département concernant le « Plan Bâtiment » Etat,
- VU la délibération n° CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'accorder aux deux exploitations agricoles ci-dessous, un total de subventions de 31 196,79 € (aide surplafond d'intégration paysagère incluse) pour la construction, la rénovation ou l'extension de bâtiments dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE), dont la répartition est la suivante :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de l'aide départementale pour le bâtiment	Montant de l'aide départementale pour l'intégration paysagère	Montant total de l'aide départementale
DRU04069	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Daniel AMBERG à Ste Marie Aux Mines Construction d'un bâtiment d'élevage pour des ovins avec une partie de stockage de fourrage (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage – PMBE)	15 280,81	4 338,00	19 618,81
DRU04068	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL KOEHLER Pierre à Ranspach Le Haut Construction d'un bâtiment d'élevage pour des vaches laitières avec un robot de traite (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage – PMBE)	9 334,50	2 243,48	11 577,98
			Total	31 196,79

Ces subventions, prélevées au Programme C244 Chapitre 204 Fonction 74 Nature 204182, seront versées à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) qui est chargée du paiement auprès des exploitants agricoles mentionnés ci-dessus.

LE PRESIDENT

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 NOVEMBRE 2012

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de l'aide départementale pour le bâtiment	Montant de l'aide départementale pour l'intégration paysagère	Montant total de l'aide départementale
DRU04069	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT Daniel AMBERG à Ste Marie Aux Mines Construction d'un bâtiment d'élevage pour des ovins avec une partie de stockage de fourrage (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage – PMBE)	15 280,81	4 338,00	19 618,81
DRU04068	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL KOEHLER Pierre à Ranspach Le Haut Construction d'un bâtiment d'élevage pour des vaches laitières avec un robot de traite (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage – PMBE)	9 334,50	2 243,48	11 577,98
			Total	31 196,79